

## Implantation de systèmes informatiques (hors programme)

**Groupe 10**

Mercredi, de 9h00 à 12h00 PK-4360 (cours)

### Responsable(s) du cours

**Nom du coordonnateur :** VILLEMAIRE, Roger

**Nom de l'enseignant :** VILLEMAIRE, Roger

**Local :** PK-4615

**Téléphone :** (514) 987-3000 #6744

**Courriel :** villemare.roger@uqam.ca

**Site Web :** [http://intra.info.uqam.ca/personnels/Members/villemaire\\_r](http://intra.info.uqam.ca/personnels/Members/villemaire_r)

### Description du cours

Ce cours s'adresse aux étudiants admis sous conditions qui doivent mettre à niveau leurs connaissances en informatique ; il fait partie de la suite DIC8001 - Analyse, modélisation et conception de systèmes informatiques (hors programme), DIC8002 - Implantation de systèmes informatiques (hors programme) et DIC8003 - Paradigmes fondamentaux de programmation (hors programme).

Le cours a pour objectif d'étudier l'implantation de systèmes informatiques au moyen de structures de données statiques et dynamiques, et de leurs algorithmes de traitement, ainsi que la vérification et validation de systèmes.

### Objectifs du cours

Le cours privilégie une approche d'enseignement par problèmes et on utilisera un paradigme récent (e.g. langage orienté objet et XML) pour la programmation et la validation de systèmes pertinents. Des séances de laboratoire sont comprises pour toutes les parties du cours. Le cours et les travaux à réaliser seront adaptés en fonction de la composition du groupe et de l'orientation des projets de recherche des étudiants.

Cours d'appoint, hors programme pour les étudiants au doctorat en informatique cognitive.

### Modalités d'évaluation

Description sommaire	Date	Pondération
TP 1		30%
TP 2		30%
TP 3		40%

#### Politique d'absence aux examens

**L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.**

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de

cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen &ndash; par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

## Intégrité académique

### PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

## Médiagraphie

Les livres suivants sont tous disponibles, en accès en ligne, par le site de la bibliothèque [www.virtuose.uqam.ca](http://www.virtuose.uqam.ca)

- Pilgrim, Mark ; Dive Into Python 3, New York, Apress, 2009.
- Lee, Kent D. ; Python Programming Fundamentals, Springer, London, 2014.
- Üçoluk, Göktürkt ; Kalkan, Sinan ; Introduction to programming concepts with case studies in Python, Vienne, Springer, 2012.

Site web :

- [www.python.org](http://www.python.org)

A : article - C : comptes rendus - L : logiciel  
S: Standard - U : uri - V : volume

C : complémentaire - O : Obligatoire - R : recommandé